

Labruguière, le 10 février 2009



Monsieur le Président,

J'ai bien reçu vos commentaires sur le rapport que j'ai cosigné avec le sénateur Claude BIWER, que je vous avais adressé.

**JACQUELINE  
ALQUIER**

Il m'a semblé important, en tant que représentant d'association, que vous puissiez lire ce rapport qui fait le point sur un sujet important pour l'avenir de nos territoires.

Je tiens toutefois à vous dire que j'ai été particulièrement choquée par certains de vos propos dans ce commentaire, voire par le parti pris et la mauvaise foi de certaines de vos affirmations.

**SENATRICE DU  
TARN**

Une première série de critiques, que je trouve inacceptable, porte sur mon prétendu manque d'objectivité, ainsi que celui de mon collègue et la partialité des informations qui figurent dans ce rapport.

**CONSEILLERE  
REGIONALE  
MIDI-PYRENEES**

Les auteurs d'un rapport sont souvent choisis pour leur connaissance des thématiques évoquées. Dans ce domaine, la Meuse comme le Tarn présentent des particularités d'enclavement, d'ailleurs différentes, qui constituent des illustrations pertinentes de la situation d'enclavement.

L'accueil extrêmement positif qui a été réservé à ce rapport, tant à la délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire qu'à la commission des affaires économiques du Sénat, démontre, s'il le fallait, qu'il a apporté un éclairage et des éléments de réponse à un certain nombre de problématiques qui n'étaient pas propres à nos seuls territoires.

Par ailleurs, il me semble que vous occultez certaines parties du rapport et isolez certaines affirmations hors de leur contexte.

S'agissant de l'argumentation concernant directement les infrastructures, vous parlez d'indications contradictoires, relevées à plusieurs endroits du rapport, alors qu'il s'agit plus simplement d'éléments complémentaires.

Enfin, vous affirmez que « *comme le prédisent les experts de la région, (...) une liaison rapide à 2 fois 2 voies, entre Castres et Toulouse, s'apparenterait plus à un déménagement territorial qu'à un développement du territoire* », ce qui me semble pour le moins une affirmation sans fondement sérieux et



partiale ! D'autant que l'exemple de Montauban tend à démontrer l'inverse (même s'il y a d'autres questions importantes à aborder dans ce contexte, comme les risques d'étalement urbain qui sont traités dans le rapport mais que vous ne mentionnez pas).

Par ailleurs il ne me semble pas dans ce rapport avoir défendu les autoroutes, par rapport à d'autres types d'aménagements, car l'objet ce n'était pas de savoir quel mode de gestion des infrastructures choisir, mais d'envisager le besoin en infrastructures en vue du désenclavement des territoires.

Certes, comme vous le savez bien, on ne fait rien sans argent. La question du financement des infrastructures est abordée, en rappelant l'absence de recettes pérennes affectées à l'Agence de Financement des Transports de France, qui a fait l'objet d'un rapport spécifique et de l'éventualité de recourir aux partenariats publics-privés.

Finalement, vos commentaires dénotent une méconnaissance de la réalité économique et sociale des territoires, et particulièrement de celle du bassin du castrais et du mazamétain, sur lequel vous concentrez votre analyse.

C'est ainsi que si vous reconnaissez que l'analyse du désenclavement doit s'opérer autour de l'accès à l'emploi et aux services publics, et d'un véritable projet de territoire, vous ne dites rien de l'ensemble de la politique qui y est menée en faveur de l'enseignement supérieur, du développement des structures de santé, du haut débit, de l'accueil des entreprises, du développement du tourisme, .... Je vous invite à consulter les différents éléments qui appuient ce projet de territoire, comme la charte de développement du Pays d'Autun, la charte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le projet de SCOT, pour ce qui concerne le pays du castrais et du mazamétain, mais aussi le projet de Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire porté par la Région Midi-Pyrénées.

Ce dernier insiste sur la nécessité du développement des villes moyennes en Midi-Pyrénées qui doivent constituer des pôles d'équilibre par rapport au risque d'hypermétropolisation et de progression de l'étalement urbain autour de la ville de Toulouse. Les auteurs de ce projet mettent en évidence la relation entre le risque de « décrochage » de certains territoires de Midi-Pyrénées et le déficit des infrastructures les desservant.

La présence d'une grande entreprise comme les laboratoires Pierre Fabre, mais aussi de nombreuses petites et moyennes entreprises constituent des facteurs clés de sa survie.

En tant qu'élue responsable, j'entends défendre ce bassin qui souffre d'un enclavement routier indéniable.

.../...



Cela ne m'empêche pas, d'ailleurs, de mettre en avant la nécessité, tout aussi fondamentale, de l'amélioration de la desserte ferroviaire de ce bassin, notamment par une augmentation des fréquences des trains.

Et même si on peut intellectuellement le regretter, il faut admettre qu'ils sont en pratique tous les deux indispensables au développement de ce territoire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et restant à votre disposition pour m'en entretenir avec vous,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée et dévouée.

  
**Jacqueline ALQUIER**

**Monsieur Frédéric MANON**  
**Président**  
**COLLECTIF RN 126**  
**La Croix**  
**81470 LACROISILLE**